

Vos communes

**CREYS-MÉPIEU**

## **Que mettre dans le composteur ?**

### ■ Ce que je peux mettre

Toutes les épluchures de fruits et légumes, fruits et légumes abîmés, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé ou tisanes, restes de repas (salades, pâtes, riz).

Mais aussi : petits branchages et petites tailles d'arbustes (réduits en morceaux de 10 cm max), fleurs et plantes fanées, écorces d'arbres, sciure de bois non traité, tiges dures coupées, mais aussi essuie-tout et serviettes en papier, morceaux de carton non colorés, journaux, litières organiques pour animaux.

### ■ Ce que je peux mettre en petites quantités

Croûtes de fromage, déchets de viande, huiles végétales, laitages, matières grasses, déchets de poissons, morceaux de pain rassis, mais aussi tontes de gazon, paille, foin, feuilles mortes, cendres de bois froides.

### ■ Ce que je ne mets pas

Gros branchages, magazines, papiers glacés, poussières d'aspirateurs et balayures, litières minérales.